



**Composition du Conseil d'Ecole
Année Scolaire 2018-2019**

ADMINISTRATION

Proviseure	Mme Béatrice GOMEZ DE SEGURA	Voix délibérative
Directeur	M. Stéphane DIVAY	Voix délibérative
DAF	M. Julien CAILLEAU	Excusé

POSTE DIPLOMATIQUE

Inspectrice de l'Education Nationale	Mme Anne SIMON	Excusée
--------------------------------------	----------------	---------

SIEGE MLF/OSUI

Adjoint au Directeur Général	M. Michel BUR	Excusé
------------------------------	---------------	--------

PERSONNELS

Professeur des écoles	Mme RIVIERE	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme PIETRI-MACHADO	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme BADI	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme BLONDEAU	Voix délibérative
Professeur des écoles	M. KOSTOVSKI	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme FABBIO	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme DIVAY	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme ABBADI	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme SAHRI	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme PELLEGRINO	Voix délibérative
Professeur des écoles	Mme MARTIN HUBERT	Voix délibérative
Professeur des écoles	M. AMERHOUN	Voix délibérative
Professeur d'Arabe	Mme FILALI	Voix délibérative
Professeur d'Arabe	Mme BADRAOUI	Voix délibérative
Professeur d'Arabe	Mme SLAOUI	Voix délibérative
Professeur d'Anglais	Mme GERVAIS	Voix délibérative

PARENTS D'ELEVES ELUS

Mme BAHBOUHI	Voix délibérative
Mme DERKAOUI	Voix délibérative
Mme LOKMANE	Voix délibérative
M. ARIB	Voix délibérative
M. KHOUAILID	Voix délibérative
Mme RAHILI	Voix délibérative
Mme BOUZID	Voix délibérative
Mme HAYDADI	Voix délibérative
M. MADIH	Absent
Mme AGHENDA	Absent
Mme CHAUVIN	Absent
Mme SEBBAN	Absent

Début du conseil : 18h05

1- Présentation du conseil d'école et bilan des élections des parents d'élèves élus

Mr Divay demande aux différents participants de se présenter.

Un remerciement est adressé à l'ensemble des parents d'élèves de l'école pour l'excellente participation aux élections des représentants : 52.82% de participation, 8 sièges pour la liste indépendante et 4 sièges pour l'APE (Pour rappel : 7% l'année dernière)

Merci à Stéphanie Gervais pour le secrétariat.

2- Personnel de l'école

-Nous accueillons cette année deux nouvelles enseignantes :

Mme ABBADI pour la classe de CE2 et Marion PELLEGRINO pour la classe de CM1

Les parents d'élèves élus ont fait part de leur inquiétude dans leurs questions et souhaiteraient des enseignants Professeurs des écoles.

Ces questions ont déjà été évoquées à plusieurs reprises.

→ Ces enseignantes ont été formées par l'ESPE de Lyon l'année dernière et ont obtenu avec succès leur DU (Diplôme Universitaire) « Enseigner à l'étranger ».

Durant toute l'année, elles continueront à être formées par Mr Divay (En tant que maître formateur, titulaire du CAFIPEMF) et Mme Badi, tutrice ainsi que par les collègues.

→ C'est déjà une chance d'avoir des enseignantes qui ont été formées. Au Maroc il est de plus en plus difficile de recruter car il y a de plus en plus d'écoles françaises homologuées et le Ministère de l'Education Nationale français laisse de moins en moins partir les enseignants en détachement. S'ajoute également le coût élevé d'un enseignant détaché pour l'établissement.

Certaines écoles au Maroc se sont retrouvées sans enseignant à la rentrée.

(Réticences des parents d'élève par rapport au niveau des élèves, sont dans l'attente de voir les choses.)

-Stéphane Divay a assuré une mini-formation pour des enseignants remplaçants car nous manquons de personnel à ce niveau.

Les parents d'élèves se demandent comment sont recrutés les remplaçants.

→ Mr Divay fait part de la difficulté à trouver des remplaçants. Une annonce a été postée sur la page facebook de l'établissement. Il précise que depuis deux ans, jamais une classe n'est restée sans enseignant pendant un stage ou un arrêt de maladie.

3- Effectifs à la rentrée scolaire 2018

Myriam BADI	GS-CP	GS	18	25
		CP	7	
Francine BLONDEAU	CP	CP	29	29
Spasé KOSTOVSKI	CP-CE1	CP	18	26
		CE1	8	
Justine FABBIO	CE1	CE1	30	30
Marilyn DIVAY	CE1-CE2	CE1	11	25
		CE2	14	
Mariya ABBADI	CE2	CE2	29	29
Corinne SAHRI	CE2-CM1	CE2	8	27
		CM1	19	
Marion PELLEGRINO	CM1	CM1	29	29
Valérie MARTIN-HUBERT	CM2A	CM2	26	26
Houssam AMERHOUN	CM2B	CM2	26	26
TOTAL				329

	Total
PS	10
MS	31
GS	34
CP	54
CE1	49
CE2	51
CM1	48
CM2	52
TOTAL	329

4- Règlement de l'école

Un nouveau règlement de l'établissement a été présenté lors du dernier conseil d'établissement.

Une mouture est commune à l'ensemble des établissements de l'OSUI.

Des points concernant le primaire sont intégrés directement.

Ce règlement est annexé au compte-rendu de ce conseil d'école.

Quelques points importants :

- L'interdiction des chewing-gums
- L'élève qui se présente à la porte de l'établissement après la fermeture du portail devra se présenter auprès du directeur pour le primaire pour justifier de son absence et solliciter l'autorisation d'intégrer la classe.

5- Sécurité

- PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) : un exercice de confinement a été réalisé le 26/09/2018. Les élèves sont maintenant habitués à cet exercice. Pas de problèmes majeurs à signaler.
- Un exercice d'évacuation incendie a été réalisé le 21/09/2018. Tous les élèves sont sortis rapidement des classes.
- Le transport scolaire laisse et dépose les enfants à présent sur le parking de l'établissement.

Les parents demandent à qui incombe la responsabilité du transport scolaire car des problèmes de sécurité sont relevés par des parents.

- ➔ Le transport scolaire est un service organisé par l'APE et non par l'établissement. Les parents ont transféré la responsabilité à la société de transport. En cas de questions, il faut se tourner vers l'APE. Il n'y a pas de cahier des charges signé entre l'établissement et la société de transport. La direction regardera les conventions d'assurance ainsi que les consignes données à la société de transport par rapport à la sécurité des enfants (ex : ceinture de sécurité, accompagnement des enfants jusque dans le bus).

- Les parents stationnent toujours en double file ou triple file devant l'établissement ce qui pose toujours des problèmes de sécurité pour nos élèves.

Question des parents :

Les terrains sportifs sont glissants ce qui pose des questions de sécurité

- ➔ La remarque avait été faite à l'architecte. La possibilité de mettre une peinture anti-dérapante sera étudiée.
- ➔ Mr Kassmi, professeur d'EPS ne constate aucun problème à ce niveau par rapport au nombre d'heures de sport. (1 blessé en un an)

Comment sont pris en charge les élèves qui se blessent à l'école, à quoi sert l'assurance payée par les parents lors de la facturation ?

- ➔ L'établissement a signé des conventions avec des hôpitaux d'El Jadida (C'est à dire que l'assurance prend en charge les frais médicaux) et avec un médecin et une ambulance à disposition dans les 10 minutes.
La liste des hôpitaux est la suivante :
 - Clinique El Jadida, 4 rue de Tunis
 - Polyclinique CNSS , route de Sidi Bouzid
 - Clinique les Palmiers, Place Sintra, route de Casablanca
 - Clinique Oum Rabii, 28 avenue Al Moukawama
 - Clinique Mazagan
 - CNSS en court de signature
- ➔ Lorsqu'un enfant se blesse, nous appelons les parents pour leur proposer les trois solutions :
 - 1- Les parents viennent récupérer l'enfant et l'emmenent là où ils le souhaitent
 - 2- En cas de non réponse des parents, l'enfant est emmené en ambulance dans un hôpital conventionné
 - 3- L'ambulance emmène l'enfant dans un hôpital au choix des parents.
- ➔ Dans un établissement conventionné, les parents n'ont pas besoin d'avancer les frais ou de laisser un chèque de caution.
- ➔ Une note pour les parents sera faite pour informer des prises en charge de l'assurance de l'école. Il sera nécessaire que l'établissement prépare les fiches de prise en charge avec le tampon de l'école pour éviter l'avance des frais.

Est-il possible d'employer une infirmière ?

- L'établissement n'a pas les moyens pour cela. Mme Zohra ENNAGHIA a été formée pour porter les premiers secours.

6- Aménagement des classes

- Une réflexion a été menée depuis l'année dernière sur l'aménagement des classes. Quasiment toutes possèdent à présent un coin lecture aménagé.
- Priorité sera donnée cette année à l'ameublement des classes de maternelle.
- Dans les 2-3 prochaines années, il sera important de renouveler les tables et les chaises des classes du primaire.
- Une salle de classe est désormais dédiée à l'anglais. Les professeurs d'arabe ont également leur propre salle.
- Des problèmes de chaleur sont à noter dans certaines classes. Des rideaux ont été installés il y a peu de temps ce qui va sans doute faire baisser la température. Le mois de septembre était aussi assez exceptionnel en terme de chaleur.

Les parents demandent des climatiseurs dans les classes (via pompes à chaleur par exemple)

- Le coût est trop élevé mais nous pouvons essayer de demander des ventilateurs aux plafonds. Mr Divay a fait remonter la demande. Pas de climatisation possible.

7- Bilan des évaluations début de CE2 et fin de CE2 en arabe

Evaluations CE2 :

Année 2017-2018

En FRANÇAIS		Acquis solides	Bons acquis	Acquis fragiles	Acquis insuffisants
Lire		61,90%	21,43%	0,00%	16,67%
Ecrire		38,10%	33,33%	16,67%	11,90%
Orthographe		28,57%	19%	40%	12%
Vocabulaire		73,81%	16,67%	9,52%	0,00%
Moyenne globale		33,33%	40,48%	21,43%	4,76%
		Médiane :	16,5		
En MATHÉMATIQUES		Acquis solides	Bons acquis	Acquis fragiles	Acquis insuffisants
Nombre		35,71%	28,57%	26,19%	9,52%
Calcul		21,43%	9,52%	52,38%	16,67%
Géométrie		30,95%	29%	26%	14%
Grandeurs & mesures		14,29%	59,52%	21,43%	4,76%
OGD		69,05%	21,43%	0,00%	9,52%
Moyenne globale		42,86%	28,57%	16,67%	11,90%
		Médiane :	18		

2018-2019

EnFRANÇAIS		Acquis solides	Bons acquis	Acquis fragiles	Acquis insuffisants
Lire		64,71%	23,53%	0,00%	11,76%
Ecrire		41,18%	23,53%	17,65%	17,65%
Orthographe		49,02%	16%	27%	8%

Vocabulaire		86,27%	7,84%	5,88%	0,00%
Moyenne globale		50,98%	33,33%	15,69%	0,00%
	Médiane :		19		
EnMATHÉMATIQUES		Acquis solides	Bons acquis	Acquis fragiles	Acquis insuffisants
Nombre		43,14%	25,49%	21,57%	9,80%
Calcul		25,49%	15,69%	49,02%	9,80%
Géométrie		29,41%	59%	4%	8%
Grandeurs & mesures		5,88%	49,02%	39,22%	5,88%
OGD		62,75%	33,33%	0,00%	3,92%
Moyenne globale		39,22%	33,33%	17,65%	9,80%
	Médiane :		19		

Analyse des évaluations CE2 2018-2019

Evolution positive en français notamment sur le lire et l'orthographe, +10 points.

La médiane passe de 16,5 à 19.

Une stabilité en mathématiques avec une nette amélioration pour la compétence :

« Reconnaître et utiliser les notions d'alignement, de milieu, de segment de 38% à 64% »

Les difficultés relevées :

Lire un texte documentaire et manifester sa compréhension

Concevoir et écrire de manière autonome une phrase simple et cohérente.

En mathématiques, cela reste toujours fragile sur « calculer et opérations ».

Conclusions :

Poursuivre le travail engagé sur la lecture, l'écrit et le calcul mental.

Evaluations arabe de fin d'année CE2 (juin 2018)

Niveau de l'évaluation : en fonction du CECRL, A2 à l'oral et A1+ à l'écrit.

Public concerné : l'évaluation a été proposée à tous les élèves de CE2 (C3L et autres CE2) des écoles

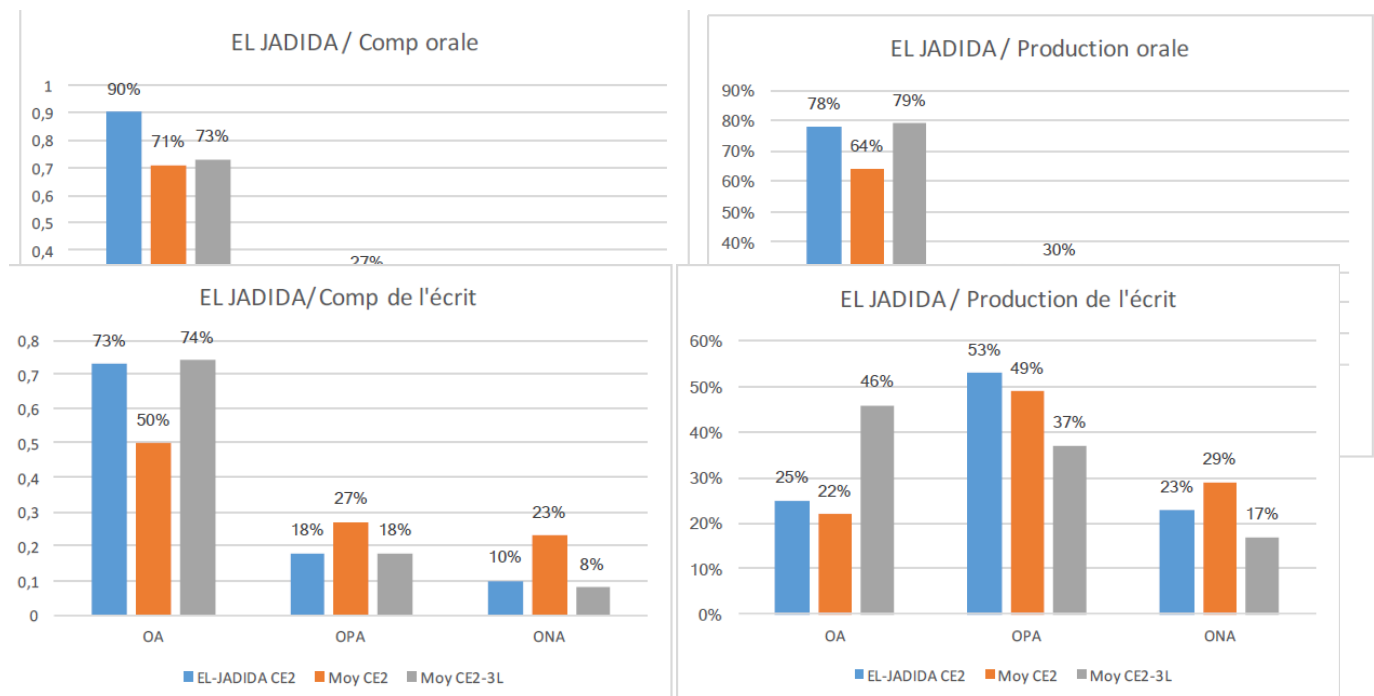
André Malraux, Bouskoura 1 et 2, et Le Détroit afin de pouvoir dégager des points de comparaison

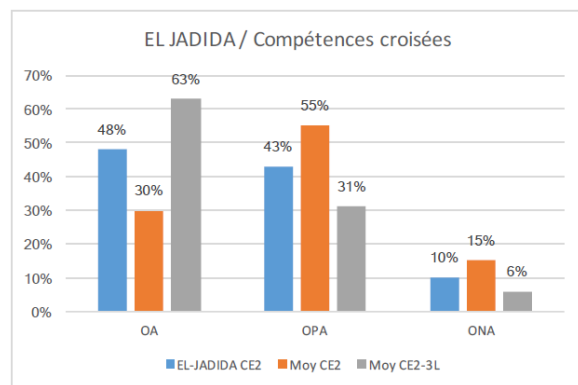
pertinents. L'évaluation a également été mise à la disposition des autres écoles qui souhaiteraient pouvoir l'utiliser. Les écoles d'El Jadida et Mers sultan ont mis en place ces évaluations.

Pour chaque champ de compétences, l'objectif sera considéré comme : atteint **OA**,

partiellement atteint : **OPA**,

ou non atteint : **ONA**





Les résultats d'El Jadida ont été remarquables par l'OSUI car ils sont proches de ceux des classes 3 Langues de l'OSUI (1/3 FR, 1/3 AR, 1/3 AN).

Les différences sont majeures pour la production d'écrits et le croisement entre les langues (qui est spécifique aux classes 3 langues). Par contre, ces résultats sont supérieurs à ceux des autres CE2.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ces résultats.

Pourtant les parents font remonter que le niveau d'arabe même s'il est meilleur n'est pas toujours suffisant. Des parents donnent des cours particuliers à leurs enfants.

- ➔ Il faut aussi se montrer positif, le discours est toujours le même de la part des parents. Les chiffres montrent d'eux-mêmes la qualité de l'enseignement de l'arabe. (Les cours particuliers sont contre productifs et déconseillés par les enseignants. Les élèves sont trop fatigués en classe et moins attentifs.)
- ➔ La part de la langue arabe va augmenter sur la scolarité du primaire avec la mise en place des classes internationales.
- ➔ Il faut savoir se satisfaire de tout le travail mis en place par l'équipe enseignante. Un bon nombre d'écoles nous envient pour l'enseignement de l'arabe. Dans le système marocain, les élèves ont 15 heures d'arabe, ici c'est 5h...Il ne faut pas comparer le niveau d'arabe d'une école bilingue avec le niveau d'arabe de Charcot, cela n'est pas comparable.
- ➔ Il faut rester positif car une dynamique a été mise en place au sein de l'établissement qui fonctionne bien avoir les résultats des évaluations.

Des parents d'élèves non arabophones se plaignent également du niveau d'arabe de leurs enfants

- ➔ Tout dépend du regard des familles sur la langue arabe. Parmi ces parents franco-marocains, certains ont demandé la dérogation pour passer en cursus non-arabophone (paradoxe?). Un effort particulier est fait par l'équipe direction pour faire des groupes d'élèves non-arabophones. Dans la plupart des écoles, les non-arabophones font 5 heures d'arabe avec les autres élèves.

Les parents trouvent que les manuels d'arabe (comme Choubik Loubik) et les programmes ne sont pas adaptés, qui fait les programmes ? La transition CM2/6ème est difficile.

Ces questions ont déjà été évoquées.

- ➔ Les programmes sont les programmes de langues vivantes du ministre l'éducation nationale auxquels on ajoute un référentiel de compétences rédigé au CEA et validé par l'inspection générale d'arabe en France, et adapté à la situation des établissements français au Maroc. Ces programmes sont également validés par le côté marocain par le truchement des inspecteurs marocains mis à disposition.
- ➔ La transition entre le CM2 et la 6ème est difficile pour plusieurs matières. Au primaire, les enseignants travaillent beaucoup par projets en langue.
- ➔ Un changement des manuels progressif, du CP au CM2, est prévu par le CEA en fonction des changements des programmes

8- Utilisation de l'ENT (Espace Numérique de Travail)

5 classes utiliseront l'ENT Its Learning cette année :

CE1-CE2 de Mme Divay

CE2-CM1 de Mme Sahri

CM1 de Mme Pellegrino

CM2A de Mme Martin-Hubert

CM2B de Mr Amerhoun.

Les enseignants ont été formés en juin 2018.

Des réunions de présentation aux parents vont être organisées après les vacances d'automne afin que les parents manipulent et comprennent l'intérêt de cet outil.

Les représentants des parents d'élèves feront le relais d'informations sur la réunion ITS prévue.

Une attention particulière est portée sur les points suivants :

- Maintien des traces écrites dans un cahier de leçons
- Trace écrites quotidiennes maintenues dans les cahiers du jour
- Maintien d'une quantité d'écrits manuscrit égale à une utilisation sans Its
- Temps de connexion limité à moins de 30 minutes pour des devoirs sur Its

Les deux classes mobiles tournent sur les 5 classes. La salle informatique est aussi utilisée.

9- Projets, actions, sorties

Encore beaucoup de projets cette année. La liste a été envoyée en amont de la réunion.

Ce sont des prévisions de projets, certains ne se feront peut-être pas, d'autres naitront sans doute...

Il est important de savoir que l'ensemble de ces projets demande une forte énergie de la part de l'équipe pédagogique.

Les parents doivent avoir conscience du dynamisme des enseignants.

Plusieurs priorités :

- Projets pour dynamiser les langues et notamment l'EMILE
- Projets pour améliorer la lecture et l'écrit
- Projets OSUI pour accentuer le sentiment d'appartenance au réseau
- Ouvrir l'établissement et les élèves sur l'environnement local

Charcothlon : à suivre...? Les représentants de parents d'élèves sont partant pour aider à l'organisation.

10-Autres questions des parents d'élèves :

Le niveau d'anglais est faible, des parents donnent des cours particuliers.

- En juin 2018, 47 élèves de CM1 ont passé le niveau A1 en anglais, 39 l'ont obtenu soit 83% contre 72% l'année dernière. 13 CM2 devaient le repasser, 11 l'ont obtenu.

Le niveau A1+ est exigé en fin de 6ème (plus d'écrit)

Cette question a déjà été évoquée et là encore les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Dans les programmes français, l'anglais débute en CP, nous commençons en PS...Le volume horaire est bien plus conséquent que la normale.

L'objectif n'est pas de faire des élèves bilingues en fin de CM2.

La cotisation APE est dans la facture alors qu'elle n'est pas obligatoire.

Il faudrait que cela apparaisse à part dans un courrier.

Fin du conseil d'école : 19h